



ECO-SUD est une association apolitique ouverte à ceux qui ont à cœur la protection de l'environnement. Ses objectifs sont les suivants : Défendre toute espèce et tout site menacés de destruction ou de dommage sur le territoire mauricien.

Protéger l'environnement.
Conscientiser le public aux problèmes écologiques. Promouvoir l'équilibre entre développement et protection de l'environnement.

106 Avenue des Carangues,
Morcellement Blue Bay,
République de l'Île Maurice
Tel : (230) 631 19 94

Mercredi 20 septembre 2023

Nomination du Président de Mitsui OSK Lines en tant que consul honoraire de Maurice au Japon

Suite à l'article récemment publié dans les médias¹, concernant la nomination du Président de Mitsui OSK Lines en tant que consul honoraire de Maurice au Japon, Eco-Sud souhaite exprimer ses préoccupations et poser des questions importantes concernant cette décision. Nous estimons qu'il est essentiel de traiter plusieurs points critiques soulevés par cette évolution.

Tout d'abord, nous posons les questions suivantes :

Sur quelles bases le gouvernement a choisi de nommer le Président de Mitsui OSK Lines en tant que consul honoraire de Maurice au Japon ? Cette décision est déconcertante, étant donné que l'État mauricien a une réclamation en dommage contre les parties responsables du naufrage du MV Wakashio, notamment Okiyo le propriétaire du bateau, mais également Mitsui OSK Lines, l'affrètement du bateau. Cette nomination soulève la question d'éventuels conflits d'intérêts et les implications qu'elle pourrait avoir sur les droits de l'État mauricien à obtenir compensation de toutes les parties responsables. La nécessité de préserver Mitsui OSK Lines comme partie défenderesse est primordiale, puisque le propriétaire du bateau Okiyo n'est assuré que pour un montant limité, et au-delà de cela, les informations disponibles sur internet allèguent qu'Okiyo n'aurait aujourd'hui plus d'actifs et est une coquille vide (nous invitons Okiyo à démentir cette information qui est du domaine public, si elle s'avère être fausse). Exclure Mitsui OSK Lines comme défendeur dans tout litige résulterait donc à limiter de façon très importante, la capacité de l'État à être compensé intégralement pour le préjudice subi du fait du naufrage. Nous invitons l'État mauricien à donner sa version des faits sur ses intentions vis-à-vis Mitsui OSK Lines.

Par ailleurs, malgré les excuses présentées par Mitsui OSK Lines et leurs activités caritatives dans la région, des questions subsistent quant à leur volonté réelle d'assumer leurs responsabilités dans la prise en charge des conséquences environnementales et socio-économiques de la marée noire. Les citoyens de Maurice affectés réclament justice et des réponses, et l'annonce récente de la nomination d'une personne étroitement associée à Mitsui OSK Lines en tant que consul honoraire ne fait qu'ajouter à l'incertitude et aux doutes entourant l'incident du MV Wakashio. Cela soulève également des questions sur le rôle de l'État Mauricien dans cette affaire complexe !

¹ <https://www.lemauricien.com/actualites/politique/loperateur-du-mv-wakashio-nomme-consul-honoraire-de-maurice-au-japon/599547/>